

Le Petit Usania

n°22 - Juin 2000 3° année

Le mensuel d'information de l'USAN

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

Le C.D.S.-54 change de main

L'Assemblée Générale du Comité Départemental de Spéléologie s'est tenue le samedi 13 mai à la Maison des Sports de TOMBLAINE en présence de 14 spéléos du département.

Jean SCAPOLI, président sortant, a présenté le bilan de ses 22 années de présidence (1978 – 2000). Il a ainsi rappelé l'évolution des effectifs départementaux (102 licenciés en 1983, 203 en 1992 et 168 en 1999) puis résumé son action : travail en bonne intelligence avec la LISPEL, équipement du spéléo-secours départemental et création d'une exposition itinérante.

Travailler avec la LISPEL lui fut relativement aisé. Il est bien clair que les structures administratives qui nous sont imposées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports conviennent à de gros organismes sportifs (football, tennis...) mais ne nous sont pas adaptées. Il y a double emploi entre le département et la région mais cela nous permet de percevoir certaines subventions que nous n'aurions pas par ailleurs.

Le spéléo-secours départemental, dirigé par François BOYETTE, s'est vu équipé au fil des ans d'un matériel très complet en désobstruction (groupe électrogène, marteaux pneumatiques, matériel de pompage entre autre) ainsi que de brancards adaptés à la spéléo et de matériel spéléo dédié aux secours.

Enfin, l'exposition itinérante permet aux

spéléos du département d'avoir accès à des grilles d'exposition et à un ensemble de photos pour réaliser des expositions lorsqu'ils en ont besoin (animations, fêtes diverses...). Il faut aussi y ajouter le matériel de réception qui fut acheté par le CDS pour permettre l'organisation de repas.

N'oublions pas également l'ensemble du matériel de bureau (machine à écrire, photocopieur, machine à relier, graveur de stencils, duplicateur à alcool...) qui donne au CDS sa pleine autonomie de fonctionnement quant à la réalisation de plaquettes ou de maquettes.

Samedi 13 mai Jean a cessé ses fonctions de président du CDS pour profiter enfin d'une « retraite bien méritée » et c'est avec regrets que nous le voyons quitter la scène départementale de la spéléologie.

Le nouveau Comité Directeur que je préside se compose de 10 personnes dont 5 usaniens et 1 usanienne. Nos objectifs sont de poursuivre les voies ouvertes par Jean mais aussi de tenter de rétablir le tissu d'animations spéléologiques du département. Pour cela je compte bien évidemment que notre club sera, en tant que premier club du CDS-54, le fer de la lance qui donnera la direction à suivre pour dynamiser notre département. La réalisation de l'inventaire souterrain de Meurthe-et-Moselle sera d'ailleurs un excellent support pour permettre aux spéléos de se rencontrer.

Christophe PREVOT

Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne, ou USAN, «a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles» (article 1 des statuts).

Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54S433.

Conventionnée par l'Agence Nationale des Chèques-Vacances sous le numéro 147102.

Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.

.....
◻ Directeur de publication &
◻ Responsable de rédaction :
◻ Christophe PREVOT
.....
◻ Imprimeur : USAN - NANCY
◻ ISSN 1292-5950
◻ Dépôt légal n°1303 / Juin 2000
.....

Fête Nationale du Nautisme des 13 et 14 mai par Daniel PREVOT

Quatre « sites phares » (BREST, CANNES-MANDELIEU, LES-SABLES-D'OLOGNE et NANCY) ont été désignés pour cette première édition de la FÊTE NATIONALE DU NAUTISME dont le but déclaré était la promotion des sports et activités nautiques de loisirs. Nancy, afin de palier à une insuffisance de possibilités en ce domaine, a demandé leur participation aux diverses autres disciplines pour que cette manifestation sportive soit une fête réussie. Le pari a été gagné grâce à un temps particulièrement favorable et à la détermination des nombreuses associations participantes. Gageons que cette manifestation, si elle est renouvelée, deviendra un élément incontournable de l'animation printanière de notre agglomération. Notre contribution du dimanche a été fort appréciée grâce au dévouement de la délégation du club composée de : Noëlle ANTOINE, Jérôme CONTAL, Pascal CUXAC, Nadège FAIVRE, Sylvie GOBERT, Patrick LIBERT, Martial MARTIN, Jean-Luc METZGER, Daniel PREVOT, Arnaud TACHON et Cyril WIRTZ. Par cette participation active, nous avons montré que notre club appartient aux éléments essentiels du tissu associatif et sportif nancéien.

Ce grand succès n'a pas rencontré le meilleur écho auprès de la presse. Ainsi, dans un court article dégoulinant de niaiseries, Bernard GAUDIBERT et Christophe HERIGAULT de l'EST-RÉPUBLICAIN, consacrent 26 des 73 lignes d'une colonne à narrer les infortunes d'une skieuse amateur, une querelle fratricide pour un gilet de sauvetage et la mésaventure d'un trio tombé à l'eau. Les activités aux Port de plaisance et Jardins d'eau n'eurent droit en tout qu'à 9 lignes, de nombreuses activités sont totalement oubliées malgré leur prestance : joutes nautiques, démonstrations de sauvetage par le S.D.I.S.-54 et la S.N.S.M., spéléo (bien sûr)... Pitoyable !

Sortie de l'école Charlemagne du samedi 26 mai par Daniel PREVOT

Les exigences de plus en plus drastiques (possession obligatoire du Brevet d'État par les encadrants même bénévoles) du M.N.J.S. (Ministère National de la Jeunesse et des Sports) concernant les encadrements des initiations et découvertes d'activités sportives en général, surenchéries par les circulaires du M.E.N. (Ministère de l'Éducation Nationale) concernant les encadrements de sorties d'écoles en particulier, rendaient de plus en plus impossible le travail des bénévoles en direction de la jeunesse. Le mépris de ces acteurs du tissu associatif français, facteur essentiel de la stabilité de notre société, tout en mettant gravement en danger la poursuite de leurs activités d'encadrement, incitait à un repli sur soi et a conduit aux débordements que l'on a connus notamment dans les périphéries de certaines grosses agglomérations. La justice si prompte à rechercher les responsabilités de certains accidents heureusement isolés, devrait bien s'interroger sur celles des ministères précités concernant lesdits débordements. Un texte de loi insuffisamment pensé est autrement plus dangereux, car il concerne l'ensemble de la société, qu'une défaillance dans un encadrement isolé.

Le constat de cet échec non reconnu par l'état, l'a toutefois conduit à des mesures d'assouplissement de ses textes. Le B.O.E.N. (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale), numéro 7 hors série du 23 septembre 1999, fait l'état des nouvelles dispositions concernant « l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ». Je remercie Alain Franco de Fréjus de m'avoir transmis la copie intégrale de ce texte que je n'arrivais pas à me procurer (même à l'Académie)... et qui permet une juste discussion avec les responsables départementaux. Le Conseiller Pédagogique Départemental en Éducation Physique et Sportive de l'Académie de Nancy-Metz actuellement débordé, m'a promis récemment de signer en septembre avec notre club une convention nous attribuant un agrément pour l'encadrement des sorties scolaires. En attendant, les dossiers seront traités au coup par coup. Notre situation, m'a-t-il dit, est semblable à celle du club de canoë-kayak de Nancy qu'il traitera en même temps.

Il y a pratiquement un an, le projet de sortie spéléo construit par l'École Jules Ferry de Nancy lui avait été refusé pour « insuffisance d'encadrement », entendez par là « absence de B.E. ». Avec l'acceptation du projet de l'École Charlemagne, nous sommes ainsi revenu si l'on peut dire à la « case départ ». Pour cette reprise, j'avais demandé à Mlle Thierry, institutrice auteur du projet et responsable de la sortie, qu'il n'y ait que sa classe (je rappelle que Mlle Thierry « travaille » avec nous depuis plus de quinze ans), afin que notre démobilisation depuis un an, en ce qui concerne la formation annuelle de nouveaux guides pour les Grottes de PIERRE-LA-TREICHE parmi les nouveaux adhérents du club, ne se fasse pas sentir.

C'est ainsi que samedi 26 mai, onze usaniens (Marc BIRY, Jérôme CONTAL, Pascal CUXAC, Sylvie GOBERT, Patrick LIBERT, Gabriel OUDINOT, Daniel PREVOT, Arnaud TACHON, Sabine VEJUX, Etienne WEBER, Cyril WIRTZ) soit 6 fonctionnaires d'état dont 4 enseignants dont 1 professeur d'E.P.S. et 2 cadres fédéraux, ont encadré la sortie de 24 élèves de C.E.2 accompagnés de 6 adultes (enseignants et parents de l'école). Quatre équipes de 6 enfants accompagnés par 1 ou 2 adultes furent réalisées et encadrées chacune par 2 spéléos : un guide confirmé et un guide en formation. À 9h30 les 4 équipes se sont dirigées vers la Grotte des Puits ou la Grotte des Sept Salles (2 équipes par grotte) pour effectuer les parcours d'initiation de classe 2 (1 équipe par sens) que nous avons sélectionnés depuis plus de 15 ans dans ces cavités. L'enthousiasme au cours de leur exploration et à la sortie des grottes des enfants comme celui des parents accompagnateurs fut la seule récompense pour nos guides que nous remercions pour leur prestation bénévole.

Activités régulières

Mur d'escalade : séance hebdomadaire chaque mardi (hors vacances scolaires) de 20h à 22h pour escalade et entraînement sur corde au gymnase Provençal (quai René II à NANCY)

Piscine : séance hebdomadaire chaque jeudi de 20h30 à 22h (horaire bassin : 20h45-21h45) pour plongée et natation à la piscine olympique de Nancy-Thermal, NANCY (entrée : 10 F = 1,52 €)

C'est arrivé au sein du club

➤ Noëlle ANTOINE et Jean-Luc METZGER vous informent de leur changement d'adresse. Ils habitent désormais au 66 rue du Vieil Aître à NANCY (téléphone / télécopieur : 03.83.xx.xx.xx).

➤ Toutes nos félicitations à Jérôme CONTAL qui vient d'être nommé à la direction de la commission PROMOTION du club.

➤ Nous avons appris, par un article de Jean-Christophe ERBSTEIN dans l'EST-RÉPUBLICAIN du 17 mai, que notre camarade Boris SARGOS était greffé rénal depuis 5 ans mais que cela ne l'empêchait pas d'adorer le sport. En effet, en plus de la spéléologie et du canyoning, il pratique régulièrement le tennis de table et la natation. À 27 ans, notre ami pongiste se lance dans l'aventure des Jeux Mondiaux des Transplantés qui auront lieu en 2003. Bonnes chances Boris et ramène des médailles !

Entrevue avec le service lorrain des sports par Daniel PREVOT

Par courrier daté du 9 mai, le Service des Sports du Conseil Régional de Lorraine a informé le président de la LISPEL que « dans le cadre du Projet Lorrain (2000 - 2006) et plus particulièrement en matière de sport, le Conseil Régional de Lorraine a décidé d'apporter son soutien aux Ligues et Comités sportifs régionaux par la mise en place de contrats de projets formalisés sur une période de trois ans avec suivi et évaluation annuels et possibilités de réajustement » et que « l'accompagnement régional des Ligues se traduit par divers types d'actions, d'une part [...], et d'autre part celles s'inscrivant dans le cadre des contrats de projets : [...], acquisition de matériel et équipements sportifs pédagogiques, [...] » en le priant de répondre pour le « 17 mai 2000 délai de rigueur ». Ce courrier a été adressé à Yvon FRÉMINET, Président de la LISPEL en exercice en 1999, qui me l'a fait suivre avec diligence. Le délai imparti rendait impossible l'organisation d'une réunion du Comité Directeur de la Ligue afin de discuter les termes d'un projet de contrat Ligue-Région et préparer un dossier. J'ai dû parer à l'urgence et j'ai demandé à la région de nous aider à financer diverses nécessités, notamment en matériels de secours (achats de systèmes de communication souterraine NICOLA), en matériels d'information (signalétique pour les carrières souterraines de SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS) et concernant la réalisation des séminaires. Lundi 22 mai j'avais rendez-vous à la Direction des Sports du Conseil Régional à METZ où je fus reçu aimablement par Madame WESTRICH du Conseil Régional et Monsieur J.-P. FOUCAULT de la D.R.J.S.L.

Après avoir écouté mes arguments concernant les demandes que j'ai formulées, leur question concernant le projet régional de la Ligue en matière de développement quantitatif m'a laissé à quia. Il semble que les problèmes de sécurité soient très éloignés de leur préoccupation principale. Il est vrai que l'on a jamais vu de plan ORSEC déclenché pour porter secours à un sportif victime sur un stade d'une entorse... Je vous rappelle l'accident survenu à Bénédicte, de notre club, à SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS il y a environ un an, et la nécessité qu'il y a eu de déclencher le SPÉLÉO-SECOURS Meusien. En Lorraine, bien que n'ayant que peu de cavités, nous enregistrons en moyenne un accident par an et nos équipes doivent être prêtes. La préoccupation principale de mes interlocuteurs m'est apparue comme étant essentiellement le développement des Ligues en termes de nombres de licences délivrées. Si dans la plupart des disciplines il suffit souvent de construire de nouvelles aires de jeu pour entraîner un développement quantitatif, il n'en est pas de même pour nous qui n'avons pas cette possibilité de construire et multiplier nos terrains de jeux, aussi jusqu'à présent, les développements quantitatif et qualitatif sont du ressort des clubs. Il semble que je n'aie pas réussi à les convaincre de notre spécificité et qu'ils continueront de bonne foi à confondre la spéléologie, la pétanque, le football...

Je suis rentré à NANCY très pessimiste quant à la réussite de ma démarche avec l'impression d'avoir perdu un

Président : Daniel PREVOT	Gymnase : Sylvie GOBERT
Vice-Président : Bruno RAGARU	Matériels : Martial MARTIN
Trésorier : Christian ROUMEGOUS	Mines/archéo. : Jean-Mary BLIND
Secrétaire : Christophe PREVOT	Piscine : Sylvie GOBERT
Act. éducatives : Éliane PREVOT	Plongée : Martial MARTIN
Archives/Biblio : Patrick LIBERT	Promotion : Jérôme CONTAL
Canyon : poste vacant	R.D.E. : Cyril WIRTZ
Documentation : Bruno RAGARU	Site Internet : Jean-Luc METZGER
Festivités : Sylvie GOBERT	Adresse site : http://www.usan.fr.st

Programme établi lors de la réunion du vendredi 26 mai

le S 27/05 **encadrement** : école Charlemagne à PIERRE-LA-TREICHE / resp. : D. PREVOT

le D 28/05 **travaux** : changement des cordes au spéléodrome / resp. : Martial MARTIN

le J 01/06 **travaux** : équipement grotte du Lion Ancerville / resp. : C.WIRTZ

J01-D04/06 **camp** : spéléo et plongée dans l'Ardèche / responsable : Martial MARTIN

S03-D04/06 **spéléo** : à déterminer / responsable : Cyril WIRTZ

S03-D04/06 **réunion** : congrès franco-belge de spéléologie à Sedan / contact : José PREVOT

le S 10/06 **encadrement** : profs collège de Commercy à Pierre-la-Treiche / resp. : C.PREVOT

S10-L12/06 **réunion** : congrès FFS à Tarascon/Ariège. Reste une place dans la voiture ! contact : D.PREVOT

L12-S17/06 **encadrement** : stage multi-activités UFR-STAPS à Lamoura / resp. : B.RAGARU

le S 17/06 **manifestation** : inauguration du Sentier des Minières dès 15h, place de la Fontaine, St PANCRÉ

S17-D18/06 **spéléo** : traversées dans le massif de la Dent de Crolles / resp. : Martial MARTIN

le D 18/06 **manifestation** : visite du SCP à Savonnières / contact : Daniel PREVOT

le S 24/06 **réunion** : AG extraordinaire de la LISPEL à 15h et séminaire à la Maison des Ligues (Tomblaine)

le D 25/06 **encadrement** : groupe étudiants à Pierre-la-Treiche / resp. : Jean-luc METZGER

le Ma27/06 **travaux** : fin des séances au mur d'escalade et démontage des voies de spéléo



En prévisions

juillet et août **encadrements** : à PIERRE-LA-TREICHE et au spéléodrome / coordination : Éliane PREVOT

le D 30/07 **spéléo** : en Côte d'Or / responsable : Bertrand MAUJEAN

D20 ou 27/08 **encadrement** : groupe de Savonnières dans les carrières / resp. : P.DAMIENS

L04-S09/09 **manifestation** : exposition et démonstrations centre cial St Sébastien / resp. : Daniel PREVOT

le D 24/09 **manifestation** : Fête Nationale du Sport : SPÉLÉO POUR TOUS à PIERRE-LA-TREICHE

S11-D12/11 **réunion** : journées d'étude de l'E.F.S. à Lisle-en-Rigault / contact : Jean-Pierre DEPAQUIS

Tarifications pour 2000

Cotisation fédérale FFS simple : 165 F = 25,15 €

Assurance fédérale basique : 200 F = 30,49 €

Cotisation club USAN simple : 105 F ou 16 €

Licence initiation individuelle : 20 F = 3,05 €

Frais de maintenance	Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN	-	-	60 F = 9,15 €	3 F = 0,46 €
personne extérieure	15 F = 2,29 €	25 F = 3,81 €	70 F = 10,67 €	5 F = 0,76 €
forfait hebdomadaire	15 F = 2,29 €	50 F = 7,62 €	-	-
forfait mensuel	40 F = 6,10 €	100 F = 15,24 €	-	-